COUPE SCHEMATIQUE AA, éch.: 1/250

COUPE SCHEMATIQUE BB, éch.: 1/250

COUPE SCHEMATIQUE CC, éch.: 1/250

Remarques:

1. Tous les éléments dessinés dans cette partie graphique qui ne sont pas référencés dans la légende, sont donnés à titre indicatif.
2. Les surfaces reprises au niveau du présent plan se basent sur le mesurage cadastral suivant plan mesurage n°6362 du 07/01/2013 du bureau GEOCAD s.à.r.l.
3. L'emplacement des fossés ouverts pour EP est à titre indicatif. Leur implantation exacte sera définie en fonction des projets d'exécution.

Extrait légende-type et complémentaire
Légende - Coupe théorique, gabarit maximal

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limite de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limite de surfaces constructibles pour dépendances
- limite de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limite de surfaces constructibles pour avant-corps
- terrain existant
- terrain remodelé
- délimitation du PAP
- terre (à titre indicatif)
- niveau de référence à prendre en considération pour les $h_{f\max}$ et $h_{c\max}$

Référence: 17333/26c
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 16.09.2015
Le Ministre de l'Intérieur
Dan Kersch

appartient à la délibération du conseil communal du 13 juillet 2015 référence n° 82A/2010/3

Maître de l'ouvrage: Association momentanée "Parc des Aubépines" 14, rue Michel Flammang L-1524 Luxembourg	code interne: G.L.
Objet: P.A.P. "Parc des Aubépines" à Luxembourg	responsable projet: Georges Lamesch
Partie graphique	dessiné par: A.B. / T.V.
	échelle: 1/250
	date première issue: 29.03.2011
ARCO - Architecture Company 3, rue des 3 Glands L-1629 Luxembourg tél: 421770, fax: 421773 arco@arco.lu www.arco.lu	date dernière mise à jour: 01.07.2015
	plan numéro: 07-19-03f
	P.A.P. - Autorisation

Ce plan ne peut être reproduit même partiellement sous quelque forme que ce soit sans autorisation de l'auteur